# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

#### TENUE DANS LA SALLE DE RÉUNION AU 1709, ROUTE 133 À GRAND-BARACHOIS Le 4 octobre 2017 à 19h

PRÉSENTS: M. Ronnie Duguay, maire

Mme Susan Cormier, mairesse suppléante

M. André Bourque, conseiller

Mme Michelle Gallant-Richards, conseillère

M. Michel E. Gaudet, conseiller Mme Sophie Landry, conseillère M. Omer Leger, conseiller M. Terry Richard, conseiller Mme Josée Vautour, conseillère

Mme Charline Landry, directrice générale par intérim

M. Yves M. Leger, greffier par intérim

ABSENT: M. Gaétan LeBlanc, conseiller

PERSONNEL DE SOUTIEN : Mme Carole Friolet-Landry, directrice générale adjointe par intérim

#### 1. Ouverture de la réunion

Le maire Ronnie Duguay ouvre la réunion à 19h00.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

# <u>Je propose que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante : que le point 10</u> iv. soit traité avant le point 10 i.

Proposée par le conseiller André Bourque Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet Vote

Pour : Conseiller André Bourque, Conseillère Michelle Gallant-Richards, Mairesse suppléante Susan Cormier, Conseiller Omer Leger, Conseiller Terry Richard, Conseillère Josée Vautour.

Contre : Conseillère Sophie Landry

Défaite

#### Je propose que l'ordre du jour soit adopté tel que circulé.

Proposée par le conseiller Omer Leger Appuyée par la mairesse suppléante Susan Cormier Vote

Adoptée à l'unanimité

	Aucun					
5.	Affaires découlant du procès-verbal					
	Aucune					
6.	Présentations du public					
	a. Demandes et pétitions du public					
	Aucune					
	b. Informations communautaires					
	Aucune					
7.	Affaires nouvelles					
	Aucune					
8.	Correspondance et activités					
	a. Correspondance reçue					
	Aucune					
	b. Correspondance envoyée					
	Aucune					
	c. Activités					
	Aucune					
9.	Rapports					
	Aucun					

Déclaration de conflit d'intérêts

Adoption du procès-verbal

3.

4.

Aucun

#### 10. Sujets à l'ordre du jour

i. Constitution du conseil à huis clos

#### QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil se constitue à huis clos.

Proposée par la conseillère Josée Vautour Appuyée par la conseillère Sophie Landry Vote

Adoptée à l'unanimité

- ii. Article 10.2(4)(d) de la Loi sur les municipalités de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds aux fins de la municipalité
- iii. Retour en réunion extraordinaire

#### QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil retourne en réunion extraordinaire.

Proposée par le conseiller Michel E. Gaudet Appuyée par la conseillère Josée Vautour Vote

Adoptée à l'unanimité

iv. Arrêté 2013-01 – Arrêté procédural du conseil de la Communauté rurale Beaubassin-est

CONSIDÉRANT QUE le comité de Planification et de Relations publiques a étudié la modification de l'arrêté 2013-01 – Arrêté procédural du conseil de la Communauté rurale Beaubassin-est.

CONSIDÉRANT que le comité de Planification et de Relations publiques recommande la modification de l'arrêté 2013-01 – Arrêté procédural du conseil de la Communauté rurale Beaubassin-est.

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil procède à la première et deuxième lecture de l'arrêté 2017-01 - Arrêté concernant la procédure des réunions du conseil de la Communauté rurale de Beaubassin-est à une réunion extraordinaire suivant la réunion ordinaire du 16 octobre 2017.

Proposée par la conseillère Josée Vautour Appuyée par la conseillère Sophie Landry Vote

Adoptée à l'unanimité

v. Adoption de résolution(s)

#### 11. <u>Période de questions</u>

#### M. Jean-Albert Cormier, résident de Haute-Aboujagane

M. Cormier donne des commentaires sur l'arrêté procédural proposé.

<ol><li>Date de la prochaine réunic</li></ol>	2.	2.	) 	Date	de la	prochaine	réunio
---	----	----	-------	------	-------	-----------	--------

Le greffier par intérim avise le public que la prochaine réunion ordinaire du conseil aura lieu le 16 octobre 2017 à 19h dans la salle de réunion au 1709, route 133 à Grand-Barachois.

## 13. <u>Levée de la réunion</u>

Greffier par intérim

Je propose la levée de la réunion.
Proposée par le conseiller Omer Leger à 22h00.
Adopté le 16 octobre 2017
Maire